N° 334 — 12e Année — CINQ CENTIMES — Vendredi 30 Novembre 1900

RÉDACTION
ROUBAIX, 69, rue des Fabricants (près la Place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53
Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille
PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Hors et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —
Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

EFFROYABLE EXPLOSION AUX MINES D'ANICHE

17 MORTS — NOMBREUX BLESSÉS

KRUGER

On ne se refait pas, comme dit l'expression populaire. Nous sommes, en France, un peuple sentimental, chevaleresque, et extrêmement impressionnable.

Notre épée et notre courage ont toujours été mis au service du droit, de la justice, de la liberté, au service des faibles et des opprimés.

Nous avons aidé les Américains du Nord à conquérir leur indépendance.

Après avoir secoué nous-mêmes le joug de la monarchie et du despotisme, nous avons voulu assurer au monde entier les bienfaits de la Liberté.

Nous avons prêché l'affranchissement des nations, le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes.

Nous avons chanté, en 1848 : « Les peuples sont pour nous des frères. » Nous avons pris fait et cause pour l'infortunée Pologne, écrasée, partagée par la Russie, la Prusse et l'Autriche.

Nous avons contribué, de notre sang, à l'indépendance de la Grèce. Nous avons fait l'indépendance et l'unité de l'Italie.

Hier encore, nous avons failli nous aliéner la séculaire amitié des Etats-Unis d'Amérique en prenant parti pour les Espagnols, c'est-à-dire pour les faibles, pour les vaincus.

Et nous voilà, aujourd'hui, en proie à une exaltation qui touche au délire, provoquée par la venue au milieu de nous du chef d'un petit Etat de l'Afrique du Sud, du président d'une humble République de paysans, dont le nom, il y a deux ans, sonnait à peine — avant la découverte des mines d'or — nous était totalement inconnu.

Le président Kruger est, pour nous, la personnification du Droit vaincu par la Force. Il évoque en nos cœurs le souvenir des malheurs de notre propre Patrie, démembrée par un barbare abus de la victoire. Il nous rappelle cette lutte titanique de quelques milliers de paysans défendant héroïquement leur pays contre le plus vaste Empire du monde, imposant le respect et la crainte même à leurs puissants ennemis, et ne succombant que sous la formidable supériorité du nombre, après des exploits qui ont étonné et profondément ému l'univers civilisé.

Et nos acclamations vont, ardentes, enthousiastes, à Krüger, à son noble pays, à ses valeureux concitoyens.

Et nous nous demandons, avec angoisse, si tant d'efforts, tant de courage, tant de constance dans le malheur, ne porteront pas de fruits ; si l'Europe continuera de rester figée dans son égoïsme, et si ses sympathies pour le Transvaal se traduiront uniquement par des cris et par de platoniques manifestations.

Ah ! si la France avait encore l'hégémonie en Europe. Si le césarisme, aidé par le cléricalisme, ne l'avaient affaiblie, démembrée ! Si nous n'avions pas eu à subir Sedan et Metz, et si nous n'avions pas le supérieur devoir de songer, d'abord, à nos frères d'Alsace-Lorraine !...

Combien les peuples qui nous laissèrent écraser en 1870 doivent s'apercevoir aujourd'hui qu'il y a quelque chose de changé dans le monde, que les grandes idées de la Révolution, que la France personnifiait, n'ont plus de représentant et de défenseur, et que la Force, brutale, tyrannique, barbare, est aujourd'hui la principale règle des relations internationales.

Væ Victis ! Ou, plutôt, malheur aux faibles ! Les Espagnols et les Philippins ont fait récemment la cruelle expérience que cette implacable maxime est toujours vraie. Les courageux Boers en subissent les rigueurs à leur tour en même temps que l'Europe est en train de l'appliquer aux placides Chinois.

***

En quittant la France, réconforté, sans doute, par l'accueil qu'il a reçu, le président Krüger a dû, cependant, se faire quelques réflexions mélancoliques.

Il n'aura pas manqué de comparer l'intensité et le nombre des acclamations qui l'ont salué, l'ardeur de l'enthousiasme que sa visite a provoqué, avec la faiblesse de l'appui matériel que les Français ont donné aux Républiques sud-africaines.

Combien sont partis, de nos concitoyens, pour défendre l'indépendance du Transvaal et de l'Orange ? Combien n'ont pas hésité à risquer leur vie pour cette sainte cause de la liberté d'un peuple.

Le nombre en fut minime, insignifiant. Et, encore, la majorité des « volontaires » se composa-t-elle de pauvres diables sans ressources, de gens sans places, qui trouvaient là l'occasion de s'occuper et de courir des aventures.

Mais, les beaux messieurs des Comités recruteurs, les grands patriotes dont le patriotisme consiste surtout à brailler dans les rues et dans les établissements publics, les fougueux guerriers cléricaux-nationalistes, tout ce monde, prudemment, s'abstint.

Et, aujourd'hui encore, le président Krüger ne doit-il pas se demander combien de soldats il pourrait recruter parmi ces foules immenses qui l'ont acclamé ! Combien seraient prêts à passer de la parole à l'action ! Combien seulement seraient disposés à s'imposer quelque sacrifice pécuniaire, à lui fournir les centaines de millions nécessaires à l'organisation et au transport de troupes de secours !

Hélas ! le président Krüger est un vieillard. Il a l'expérience des hommes. Il sait que ce ne sont pas ceux qui crient le plus qui, le cas échéant, agissent. Il a dû mesurer l'aune de nos cléricaux-nationalistes. Lui, qui, comme tous les hommes de cœur, a douloureusement compati aux souffrances du martyr de l'île du Diable ; lui, le dreyfusard, comme tous ses compatriotes les Hollandais, lui le huguenot, comme écrivent la *Libre-Parole* et l'*Antisémitique* quand ils parlent d'un protestant, a dû vite se faire une opinion sur *le compte de la bande de charlatans, de saltimbanques, d'échappés de jésuitières et de sacristies, qui avaient essayé de s'emparer de sa personnalité respectée pour servir leurs misérables desseins.*

Ceux-là, plus que tous autres, certes, méritent mépris, mépris, brailles, huée. Ils ont *même* pu se battre, sur le boulevard, quand ils se trouvaient à cinquante, à cent contre un, et contre des passants inoffensifs.

Mais que le président Krüger leur demande d'aller se battre contre les Anglais. Il n'en trouvera pas un.

***

Pauvre et grand vieillard, nos sympathies et nos vœux vous accompagnent dans le douloureux pèlerinage que vous allez accomplir, pour essayer de sauver l'indépendance menacée de votre Patrie.

Dans ce petit et laborieux pays de Hollande, où vous portez d'abord vos pas, parce qu'il est le pays de vos ancêtres, vous apprendrez qu'on s'y est ardemment passionné naguère en faveur d'un officier français victime de la plus infernale machination, soumis au plus épouvantable martyr.

Ce n'était qu'un homme, et votre cause, à vous, est celle d'un peuple.

Mais, toutes les infortunes sont sœurs. Toutes les injustices sont solidaires.

Le Droit est un. Et c'est parce que vous le représentez aujourd'hui, à la face des *nations entraînées à l'impérialisme*, à la mégalomanie, à l'abus de la Force, à l'oppression des faibles — c'est pour cela que nous vous saluons, vous, le grand Vaincu.

Georges ROBERT.

ÉCHOS & NOUVELLES

Bien et les Boers.

*

Le grand dramaturge scandinave n'est point bourrelle. Interviewé par un journal norvégien, au sujet de la guerre du Transvaal, il a répondu que les Boers eux-mêmes ont pris jadis possession des territoires qu'ils occupent actuellement en chassant les originaires. A demi-civilisés alors, ils n'y venaient pas avec l'intention d'étendre la civilisation. Au contraire, ils en ont pour longtemps à rétrograder la marche.

Or, voici que les Anglais, peuple hautement civilisé, viennent et pénètrent dans le pays, c'est d'après Ibsen un acte moins criminel que celui dont les Boers se sont jadis rendus coupables eux-mêmes.

« Les Anglais, a-t-il dit textuellement, sont tout simplement en train de reprendre aux Boers ce que ceux-ci avaient volé. »

***

Les Salisbury cohètent chez à l'Angleterre.

Juges-en comme premier ministre. Lord Salisbury touche 5.000 livres sterling par an, soit 125,000 francs. Son fils, lord Cranborne, en sa qualité de sous-secrétaire d'Etat au Foreign-Office, se contente de 37.500 francs par an. Son neveu, M. Arthur, J. Balfour, premier lord du Trésor, est payé 125,000 fr. par an. Un autre neveu, M. Gerald Balfour, président de l'office du commerce, ne gagne que 50,000 fr. par an. Le gendre de lord Salisbury, lord Selborne, a un traitement de 152,500 francs, sans compter le logement, le chauffage et l'éclairage. Enfin, un neveu par alliance, M. J. W. Lowther, du ministère des voies et communications, se contente de 62,500 fr. par an.

NOUVELLES A LA MAIN

Autour de l'hôtel Scribe.

Un bon confrère vient monter sur un refuge pour mieux veiller aux événements, mais il se heurte à un sergot qui lui barre le passage.

— J'ai un coup-fusil, s'écrie le confrère.

Et le sergot, très sérieusement :

— Un coup-fusil, qu'est-ce que vous voulez que cela me fasse... Je suis tout seul !

EPOUVANTABLE EXPLOSION de dynamite aux mines d'Aniche

Nombreux morts et blessés. — 17 morts retirés de la fosse. — Les blessés. — Aniche en deuil. — Effrayants spectacles. — Courageux sauveteurs. — La cause de l'explosion. — L'enquête.

(*De notre envoyé spécial*)

Aniche, 28 novembre.

Mercredi matin, nous étions avisés télégraphiquement et téléphoniquement qu'une épouvantable explosion qui avait coûté la vie à de nombreux mineurs, venait de se produire à la fosse Fénelon, une des quatre mines de la Cie d'Aniche.

Un de nos rédacteurs partit aussitôt pour Aniche et voilà le compte-rendu qu'il nous envoie.

De Douai à Aniche

Nous gagnons Aniche par la car électrique faisant la route de Douai en 55 minutes. En cours de route, par les conversations des voyageurs et des employés, nous avons une connaissance presque télégraphique — les voyageurs échangeant presque monosyllabiquement leurs idées — de l'accident.

Ce serait exactement à six heures moins 20 — le moteur d'un des bleiseiers s'est arrêté à cette heure — que l'explosion s'est produite et que la flamme gigantesque s'étendant jusqu'à la hauteur des moletles, a été aperçue par les habitants cabaretiers voisins de la mine.

Quant aux chiffres des morts et des blessés, les voyageurs ne semblent pas être d'accord. Les uns parlent de 40 morts et de 60 blessés. D'autres disent 40 morts et 6 blessés.

La vérité est que l'on ne sait rien mais que le nombre des victimes doit être considérable plus de 80 mineurs étant descendus dans la mine au moment de l'accident.

Une interview sur la Grande route

Nous approchons d'Aniche lorsque nous rencontrons, quittant sa voiture et prenant le car se dirigeant vers Douai, M. Scelle, maire d'Aniche, accompagné de son adjoint, qui nous déclare que 15 cadavres ont été retirés et qu'à l'heure actuelle on compte six blessés. Il s'agit des mineurs blessés grièvement.

Nous le remercions et profitons de sa voiture que son cocher, un fort aimable garçon qui fut autrefois un des bons nageurs des Bains Lillois met à notre disposition. Lorsque nous arrivons à la fosse Fenelon toute une file d'équipages attend devant les barrières.

Ce sont les voitures de la plupart des commerçants du pays. Les propriétaires, dans un sentiment auquel il faut rendre hommages se sont mis à la disposition des autorités pour le transport des cadavres ou des blessés.

Rapidement nous prenons leurs noms : Bertrand, boulanger, Berthelet cultivateur; Buisset brûleur, Conbier et Tenchon.

Puis nous pénétrons dans la fosse Fénelon.

Les mines à Aniche

L'Exploitation minière à Aniche, comprend quatre fosses : la fosse Treneile, la fosse l'Archevêque, la fosse St-Louis et la fosse Fenelon.

Ces fosses communiquent deux par deux. C'est ainsi que la fosse Fénelon où l'accident s'est produit communique avec la fosse St-Louis qui est en pleine exploitation — 350 ouvriers travaillent dans ces deux fosses. Le service comprend la *Coupe à terre* où les ouvriers travaillent pendant la nuit à des travaux de réparation et le service de jour qui commence à l'heure actuelle à 4 h. 14.

Les ouvriers de la *Coupe à terre* qui sont au nombre de 41 quittent leur service au moment où les autres prennent le leur. C'est ce qui explique que 4 ouvriers de la Coupe à terre ont été victimes de l'accident.

L'EXPLOSION

Les mineurs, comme chaque matin, au nombre de 140, s'étaient réunis devant l'entrée de la fosse.

Le distributeur avait remis, comme cela se fait pour les ouvriers attaquant les murs à la dynamite un certain nombre de capsules qui sont enfermées par eux dans de petites boîtes appelées capsulières.

La descente commença alors pour les mineurs de jour alternant avec la remonte pour les ouvriers de la Coupe à terre. Il y avait environ une heure que cette opération durait.

Environ 80 ouvriers étaient arrivés à *l'accrochage*. M. Bertinchamps, l'homme de confiance de la Compagnie qui est un véritable enfant de la mine, a été élevé, a vécu au fond des fosses, est chargé depuis trois ans de distribuer des cartouches de dynamite aux mineurs qui doivent s'en servir.

C'est cette distribution qui a lieu à l'accrochage. Suivant leurs besoins, les mineurs réclament une ou plusieurs fusées qui sont extraites d'une sorte de coffre-fort cimenté qui se trouve creusé dans le roc et où sont enfermées ces cartouches. Le mineur alors muni de sa capsule arme sa cartouche qui est enfoncée dans le charbon et à l'aide d'une mèche il y met le feu.

Que s'est-il produit exactement alors. De la dynamite existait-elle à côté de cette dynamite et a-t-elle pris feu par un combustion lente ? Ou bien encore un choc de la porte de fer qui ferme la dynamitière a-t-elle en se fermant provoqué l'explosion d'une cartouche prise dans la jointure entre les gonds. C'est ce qu'on ne saura jamais probablement, les morts ayant emporté le secret avec eux.

Toujours est-il que vers six heures moins 20, une explosion formidable, fantastique, retentit.

Un bruit énorme, souterrain, résonna. Au même moment une colonne de feu s'élança dans les airs atteignant jusqu'aux moliettes extérieures de la mine et une fumée épaisse et acre entoura les mineurs qui étaient encore au dehors et dont quelques-uns furent projetés à terre.

L'explosion fut telle qu'elle provoqua une véritable trombe d'air qui fit voler toutes les vitres en éclat. La dynamitière venait de sauter sémant la mort et la souffrance autour d'elle.

PLAN DE LA CATASTROPHE

Les secours

Avec un rare sang-froid, qui peut-être a sauvé la vie à quelques victimes, menacées par l'éboulement qui suivit l'explosion, les secours furent aussitôt organisés. Tandis que les ingénieurs de la mine, MM. Barillon, Tézard et Gabanus accouraient sur les lieux, le mécanicien faisait immédiatement relever la cage.

La cage de la fosse Saint-Louis, qui est reliée souterrainement par la bowette, ainsi qu'on peut le voir sur notre plan, était également utilisée et les ouvriers des autres fosses Levêque et Tereille, appelés sur les lieux, seconnaient les ingénieurs et les mécaniciens dans leurs tâches.

Scènes effrayantes

La première cage qui fut remontée contenait le cadavre d'Adolphe Danel de Fenain et de quatre blessés parmi lesquels se trouvait Julien Lanus, un ouvrier qui au moment de l'explosion, se trouvait à l'accrochage, avait été projeté quelques mètres plus loin sans se faire grand mal.

Ce brave garçon à peine en plein air, insouciant des quelques écorchures qu'il avait au visage se mit à la disposition de ses camarades et, avec un dévouement admirable, voulut participer au sauvetage. En remuche si Lanus n'avait été que légèrement blessé ses trois autres camarades l'étaient plus profondément et c'est au milieu des cris de douleur poussés par les infortunés que la cage dépose son premier et lugubre chargement.

A partir de ce moment jusqu'à six heures du soir les cages ne cessaient de fonctionner, ramenant chaque fois à la lumière de pleins chargements de morts ou de blessés.

Munis de haches, les ouvriers des autres fosses descendaient dans les cages et plaçaient dans ces enveloppes de toile les restes informes de leurs camarades ou soulevaient les blessés aux membres brûlés ou brisés, les hissaient à leurs côtés.

On put alors assister à des scènes véritablement effrayantes. On vit des ouvriers peu blessés sauter à terre et s'enfuir comme des fous à travers la campagne en chantant la *Marseillaise* ou poussant des cris inarticulés.

Les malheureux étaient pris de cette folie momentanée qu'éprouvent comme disent les mineurs « les escapées de grisou. » Un pauvre diable de mineur ayant l'œil désorbité, est couru jusqu'à Somain en criant : le feu ! le feu ! D'autres sortis sains et sauf de la catastrophe couraient à l'estaminet voisin et se remontaient un peu avec un petit verre.

C'est ainsi que de malheureuses femmes affolées venues pour retrouver leurs maris ou leurs parents qu'elles croyaient morts, avaient la joie de les retrouver en bonne santé. Ce fut le seul sourire de cette journée de deuil où les scènes de désolation ne manquèrent pas.

Pendant qu'avec des planches diverses, les menuisiers de l'endroit ou les mineurs aptes à ce genre de travail, construisaient des cercueils improvisés, les restes noircis des malheureuses victimes étaient transportés dans les deux remises de la fosse. Nous avons vu là des corps sans têtes, ou encore des masses spongieuses n'ayant plus rien d'humain ou enfin des momies semblables à celles de la catastrophe de la Ricanderie.

Dans ces conditions, on devine combien la mission délicate de la reconnaissance fut difficile.

Les yeux emplis de larmes, les parents se penchaient, guidés dans cette tâche atroce par les sœurs du hameau de la Renaissance et par l'abbé Delebecque, qui ont fait preuve de beaucoup de dévouement, sur les cadavres et essayaient de reconnaître soit des bottines, soit un signe caractéristique qui pouvait les diriger dans leurs recherches.

Il fallut avec du savon détrempé dans l'eau laver ces corps charbonnés.

A peine un cadavre reconnu il était enfermé dans le cercueil et transporté dans une des voitures appartenant aux propriétaires dont nous avons donné les noms. Il en était de même des blessés qui, après avoir été pansés par les médecins de la Compagnie, les docteurs Buisson, Vandorpe et Gagniant fils, étaient reconduits par le même moyen de locomotion à leur domicile.

LES MORTS

A six heures du soir, voici quelle était la liste des morts reconnus officiellement.

1. Adolphe Danel, de Fenain, asphyxié ;
2. Toussaint Degoed, de Fenain, ventre ouvert, cuisses arrachées ;
3. Adolphe Brunet, de Somain, écrasement de la tête, fracture de la cuisse et du bras gauches ;
4. Jules Bourlez, de Fenain, fracture du crâne ;
5. Joseph Kesier; d'Abscon, asphyxié.
6. Louis Jeux, d'Abscon, fracture du crâne, de la cuisse et du bras gauches ;
7. François Chrlier, de Masteing, fracture du crâne et des membres inférieurs ;
8. Achille Tison, de Somain, quartier de la Renaissance, fracture du crâne et du bras droit ;
9. Henri Dupriez, de Somain, fracture du crâne, du bras droit et de la jambe gauche ;
10. Léon Copin, de Somain, fracture du crâne ;
11. Camille Dumortier, de Fenain, fracture du crâne ;
12. Desiré Polet. Ce dernier était dans un état méconnaissable et n'a été reconnu que grâce à sa barbiche spéciale.
13. Henri Bertinchamps, dont le cadavre n'a pas été encore retrouvé mais dont la mort est certaine.
14. Branche Albert, de Somain, asphyxié.

A cette liste, il faut ajouter trois autres morts dont les cadavres n'ont pas été reconnus.

LES BLESSÉS

Parmi les blessés, il faut en citer quatre très grièvement.

Henri Mazingue, de Mastaing, deux jambes coupées.

Arthur Poulain, de Fenain, blessé à la tête.

Fleury Mourat, de la Renaissance, cuisse cassée.

Gustave Tison, jambes coupées, blessé à la tête. Se trouve à l'agonie.

Voici les noms des autres.

Emile Bertinchamps, fils du contre-maître mort, commencement d'asphyxie.

J. Bte Larivière, blessé à la tête.

Pierre Dransart, blessures à la tête.

André Somiers, blessures légères.

Jean-Baptiste Jion, brûlures sur le corps.

François Fygont, deux cors à la jambe.

Celestin Beaurieux.

Dumont Victor.

Charles Danel, de Somain.

Celestin Dunglot, de Somain.

Florimond Maurant, d'Aniche.

Joseph Descarpentries, de Denain.

Georges Demont, d'Aniche.

Ces derniers n'ont que des blessures assez légères, mais il faut toujours craindre des complications, l'empoisonnement par la poudre pouvant causer des cloches dans les poumons qui déterminent la mort par asphyxie.

Un nouveau mort

Au moment où nous quittons Aniche, nous apprenons que M. Henri Mazingue de Mastaing qui avait eu les deux jambes coupées vient de succomber après un atroce agonie.

A cette lugubre liste, il faudra ajouter encore des nouveaux cadavres que les fouilles feront retrouver aujourd'hui.

En effet les ingénieurs en descendant dans les fosses ont pu se rendre compte que la mine n'avait pas encore rendu tous ses cadavres.

Quel est exactement le nombre des victimes tant que blessés et que morts. Tout ce que l'on sait c'est que *80 lampes avaient été distribuées.*

L'enquête

Dès la première heure MM. Allard, sous-préfet de Douai, Laurens, procureur, Berton, juge d'instruction, Devagnies, capitaine de gendarmerie, Artagon, commissaire spécial que nous trouvons toujours un des premiers sur les lieux des catastrophes remplissant son devoir avec tout son cœur et son intelligence, étaient réunis sur les lieux, se multipliant auprès des victimes et de leurs familles et recherchant la cause de la catastrophe.

De son côté M. Herscher, ingénieur des mines à Lille est arrivé à Aniche et est descendu à différentes reprises dans la fosse pour se rendre compte de ce qui s'était passé.

Ajoutons que les gendarmes qui sont très nombreux à Aniche et parmi lesquels nous avons reconnu pas mal de Lillois, font comme toujours, fait leur devoir et tout leur devoir.

Un délégué du ministre

M. Baudin, ministre des travaux publics *s'était fait représenter par son chef de cabinet* qui s'est rendu dans toutes les familles des victimes apportant des consolations et des secours pécuniers. Il est reparti le soir à dix heures pour Paris.

Les secours

La Compagnie des mines d'Aniche a décidé de prendre à sa charge les funérailles des victimes et de venir au secours de leurs familles.

Des sommes de 100 francs chacune ont été distribuées comme premiers secours à chacune d'elles.

Les familles des blessés ont été traitées de la même façon.

1.000 francs du Ministère de l'Intérieur

M. le Ministre de l'Intérieur a fait remettre une somme de 1.000 francs comme premier secours aux mineurs.

L'ÉMOTION

En dehors des familles des victimes, dont l'émotion bien s'était que trop naturelle, on peut dire que toute la région et notamment la ville d'Aniche, ont été de cœur avec elles dans le désespoir.

Nous avons vu des femmes qui n'avaient aucune parenté avec les victimes, pleurer à chaudes larmes en racontant cette catastrophe qui laisse malheureusement une foie de plus des veuves et des orphelins.

G.-D. JEANDOUZY.

L'impression à Lens

Vers deux heures de l'après-midi, la triste nouvelle de la catastrophe qui plonge dans le deuil la population ouvrière Anchoise se répandait dans la ville de Lens et dans les cités minières voisines. Partout ce fut la consternation et dans plusieurs maisons nous avons vu plusieurs des mineurs, leurs parents ou des amis occupés à la Compagnie d'Aniche.

Un télégramme du Maire de Lens

En l'absence du député Basty, maire de Lens, retenu à Paris, M. Paqueur, premier adjoint, a transmis à M. le Maire d'Aniche le télégramme suivant :

Maire
Aniche.

Apprenant l'affreux malheur qui vient de frapper la laborieuse population minière d'Aniche, *je vous prie de transmettre aux familles* des victimes les sympathiques condoléances de la population lensoise, laquelle mêle ses larmes aux leurs.

Pour le maire de Lens,
FAUQUEUR,
Adjoint.

Télégramme de la Fanfare Ouvrière de Lens

M. Alfred Richart, compositeur de musique, président d'honneur de la Fanfare Ouvrière a été chargé par cette société de transmettre le télégramme suivant :

Maire
Aniche.

La Fanfare Ouvrière de Lens vous prie d'exprimer aux familles des victimes du travail l'expression de sa douleur.

Le président d'honneur,
Alfred RICHART.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique spécial

Informations Politiques

Conseil des Ministres

Paris, 28 novembre. — Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le Conseil s'est occupé des affaires en cours et des différentes discussions parlementaires.

L'interpellation de M. Denis

Le ministre des affaires étrangères a entretenu le Conseil de l'interpellation de M. Denis, des Landes, sur l'attitude du gouvernement français dans les affaires du Transvaal. Ainsi que nous l'avions fait prévoir, hier, le Conseil s'est rangé à l'avis de M. Delcassé et a estimé que le ministère des affaires étrangères se devait pas répondre, en ce moment, à l'interpellation.

A propos de la Chine

Les ministres des affaires étrangères et de la marine ont été autorisés à déposer deux projets de loi : l'un, ajoutant au contingent, fixé par la loi du 10 juillet 1900, quinze cents de la Légion d'honneur, à l'occasion des affaires de Chine ; l'autre, créant une médaille commémorative spéciale de l'expédition.

C'est dans le Conseil de samedi que les ministres s'occuperont des décorations supplémentaires demandées par le ministre du commerce à l'occasion de l'Exposition.